



Géographie revisitée ou la casse "inédite" de la DGFIP.

Madame, le Maire,

Monsieur le Maire,

L'**intersyndicale des Finances Publiques**, Solidaires-FIP43, FO-DGFIP43 et CGT-FIP43 tient à vous alerter sur le projet de réorganisation des services des Finances Publiques de la Haute-Loire que la Directrice Départementale vous a envoyé en date du 6 juin.

Cette cartographie est un « trompe l'oeil » et ne répond pas aux attentes exprimées ces derniers mois par la population, notamment au regard du besoin de services publics de proximité.

Sous couvert de renforcer la présence des services de l'administration de Finances, ce projet prévoit en réalité la suppression des 15 trésoreries du département à l'horizon 2022.

Elles seraient remplacées par 5 Services de Gestion Comptable, ou back-office: Yssingaux, Brioude, Langeac, Monistrol- sur- Loire, Le Puy en Velay.

Elles ne conserveraient pas les mêmes compétences: elles seraient chargées du traitement de masse des opérations des collectivités, mais ne recevraient plus le public et ne délivreraient plus le conseil aux élus.

Concernant le réseau fiscal, il ne restera plus que 2 Services des Impôts des Particuliers (SIP), l'un au Puy, l'autre à Brioude, contre 3 actuellement, et un seul Service des Impôts des Entreprises (SIE) à Yssingaux contre 3 aujourd'hui!

Comme pour les services de gestion comptables, les services impôts ne recevront plus le public!

L'accueil de proximité (du public) devrait être assuré sur 9 sites qui, pour un certain nombre sont positionnés dans des communes dont les trésorerie ont été fermées depuis plusieurs années! Il sera tenu dans les locaux des communes ou dans des MSAP, intitulées aujourd'hui MFS (Maisons France Service), par des personnels relevant des collectivités locales ou d'organismes de droit privé, des permanences pouvant être ponctuellement tenues par des personnels de la DGFIP.

La mission d'aide à la confection du budget et de conseil dévolue pour l'instant à votre trésorier reviendrait à un conseiller, sorte de «missi dominici» qui n'aurait pas le grade de comptable, ni la responsabilité pécuniaire et personnelle attachée à cette fonction, et qui se déplacerait, au gré des demandes et de son emploi du temps, sur plusieurs sites, Car, si 17 postes de conseillers figurent sur la carte de 2022, ils ne seront pas pourvus chacun par un emploi à temps complet.

Notre ministre, M. Darmanin qualifie la **géographie revisitée à la DGFIP** de "**démarche inédite**" et sur ce point, nous ne pouvons qu'être d'accord avec lui:

Inédite par l'atomisation accélérée de notre administration et la disparition de son réseau de proximité.

Inédite par l'impact des mesures brutales contenues dans le projet de loi «de transformation» de la Fonction Publique prises à l'encontre des agents concernés qui seront de fait menacés de perdre leur emploi, et dont les conditions de travail seront nécessairement impactées.

Inédite par l'utilisation de l'argument d'implantations supplémentaires alors que la programmation de la liquidation de missions entières conduirait inéluctablement à la fermeture de nombreux services de la filière gestion publique comme de la filière fiscale.

Pour l'intersyndicale, ce projet est un leurre qui tourne le dos aux besoins réels de la population et des élus du terrain, et qui va participer largement à la disparition des services de la République sur le territoire.

Nous n'attendons rien de la concertation annoncée, puisque l'ensemble du projet n'est pas modifiable.

En tant qu'élu(e), vous êtes le mieux placé pour savoir qu'un territoire est attractif en partie grâce à ses infrastructures et ses services publics. De plus, cette nouvelle présence territoriale des services de la DGFIP sera associée à des suppressions d'emplois lourdes, des transferts de personnels. Ce qui aura des conséquences sur l'activité économique locale.

Dans ce contexte, nous nous adressons à vous pour vous demander d'apporter votre soutien au combat que les personnels de la DGFIP engagent avec leurs syndicats pour le retrait du projet porté par M Darmanin.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous rencontrer dans les prochains jours pour vous apporter toutes les précisions que vous souhaitez.

Nous vous prions, Madame, Monsieur le Maire de recevoir l'expression de notre considération.

Pour l'intersyndicale des **Finances Publiques de la Haute-Loire**.

Solidaires43, FO43 et CGT43